

## DESCRIPTION DES DISPOSITIFS DE PIEGEAGE ET DE TRANSPORT POUR LES SMOLTS DE SAUMON ATLANTIQUE DE LA GARONNE EN DEVALAISON AMENAGEMENT DE CAMON ET DE POINTIS DE RIVIERE SUR LA GARONNE DEPARTEMENT HAUTE GARONNE

---

En 1999, la réouverture du haut bassin garonnais aux salmonidés est entrepris avec la mise en place d'un système de double piégeage - transport aux stations de Carbonne à l'aval et de Camon et Pointis à l'amont. Le principe d'un tel système est de : capturer les géniteurs à la montaison au niveau de la centrale de Carbonne pour les transférer à l'amont du barrage d'Ausson, piéger les juvéniles de saumons issus de la reproduction naturelle ou des repeuplements au niveau de Camon et de Pointis lors de la dévalaison pour les relâcher en aval de la Garonne hydroélectrique (chaîne de barrages).

**Auteurs du document** : PALLOS S, BOSCH S, ASSOCIATION MIGRATEURS GARONNE DORDOGNE, ASSOCIATION MIGRATEURS GARONNE DORDOGNE, AEAG, CONSEIL SUPERIEUR DE LA PECHE, EDF, UNION EUROPEENNE

**Obtenir le document** : [Agence de l'Eau Adour Garonne](#)

**Diffuseur des métadonnées** : Agence de l'Eau Adour Garonne

**Mots clés** : SAUMON, POISSON MIGRATEUR, REPEUPLEMENT PISCICOLE, PROGRAMME D'ACTION, CENTRALE HYDROELECTRIQUE

**Date** : 2002-01-01

**Type de ressource** : Document

**Format** : text/xml

**Identifiant Documentaire** : GAR PYR 19419

**Langue** : Français

**Permalien** : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/description-des-dispositifs-de-piegeage-et-de-transport-pour-les-smolts-de-saumon-atlantique-de-la-g0>

Evaluer cette notice: